

**Le Conseil de développement
économique des municipalités
bilingues du Manitoba inc.**

États financiers
31 mars 2013

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

Table des matières

31 mars 2013

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2
États financiers	
Bilan	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets – 31 mars 2013	4
État des résultats et de l'évolution des actifs nets – 31 mars 2012	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7-14

Le 20 août 2013

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et au conseil d'administration de
Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2013, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de mon audit sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.** au 31 mars 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2013, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur la note 3 des états financiers, qui explique que **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.** a adopté les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1^{er} avril 2012, la date de transition étant le 1^{er} avril 2011. La direction a appliqué rétrospectivement ces normes aux informations comparatives incluses dans ces états financiers, y compris le bilan au 31 mars 2012 et au 1^{er} avril 2011, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2012, ainsi que les informations connexes. Je n'avais pas pour mission de délivrer un rapport sur les informations comparatives retraitées, qui n'ont donc pas été auditées.

Autres points

Le bilan au 31 mars 2012 et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 ont été audités par un prédécesseur. Le rapport d'auditeur indépendant du prédécesseur, daté le 13 septembre 2012 exprimait une opinion sans modifications sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012.

Winnipeg (Manitoba)

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Bilan

Au 31 mars 2013

				31 mars 2013	31 mars 2012	1er avril 2011
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	(non audité) Total \$	(non audité) Total \$
ACTIF						
Encaisse	-	287 262	-	287 262	173 181	145 649
Subventions à recevoir	231 730	-	-	231 730	345 630	297 332
Comptes à recevoir	35 276	9 057	-	44 333	30 342	60 175
Frais payés d'avance	3 993	-	-	3 993	976	3 260
Placements (note 4)	-	433 315	-	433 315	528 264	526 481
Prêts aux petites entreprises (note 5)	-	303 653	-	303 653	528 721	534 602
Parts de surplus Caisse Groupe Financier Ltée.	1 706	18 302	-	20 008	21 747	21 747
Immobilisations (note 6)	-	-	25 692	25 692	11 248	6 565
	272 705	1 051 589	25 692	1 349 986	1 640 109	1 595 811
PASSIF ET ACTIFS NETS						
Passif						
Avances bancaires (note 7)	108 247	-	-	108 247	246 738	254 393
Comptes à payer et dettes courues	22 206	12 536	-	34 742	37 982	78 139
Revenus reportés (note 8)	136 639	-	-	136 639	88 420	22 941
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)	-	-	17 068	17 068	-	-
Dettes à long terme (note 10)	-	418 040	-	418 040	508 721	514 602
	267 092	430 576	17 068	714 736	881 861	870 075
Actifs Nets						
Fonds général (note 2)	5 613	-	-	5 613	2 664	2 662
Fonds d'investissement (note 2)	-	621 013	-	621 013	744 336	716 509
Fonds des immobilisations (note 12)	-	-	8 624	-	11 248	6 565
	5 613	621 013	8 624	635 250	758 248	725 736
	272 705	1 051 589	25 692	1 349 986	1 640 109	1 595 811

Approuvé au nom du conseil d'administration :

_____ Président _____ Trésorier

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

(3)

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets Pour l'exercice terminé le 31 mars 2013

	2013				2012
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	(non-audité) Total \$
Revenus					
Accords de contributions et subventions					
Diversification de l'économie de l'Ouest	545 000	-	-	545 000	545 000
Service Canada	520 000	-	-	520 000	570 000
Patrimoine canadien	165 000	-	-	165 000	165 000
Projets (note 16)	1 022 385	-	-	1 022 385	1 188 625
Intérêts	-	50 221	-	50 221	57 459
Amortissement des apports reportés aux immobilisations	-	-	898	898	-
Divers	95 244	-	-	95 244	96 818
	2 347 629	50 221	898	2 398 748	2 622 902
Dépenses					
Salaires et bénéfices	1 283 436	-	-	1 283 436	1 376 894
Frais professionnels et consultants	427 243	-	-	427 243	402 314
Loyer et entretien des locaux	205 963	-	-	205 963	195 214
Publicité et marketing	149 296	-	-	149 296	173 371
Mauvaises créances	-	141 896	-	141 896	-
Kilométrages, repas et frais de voyages	122 364	-	-	122 364	141 545
Divers	81 576	-	-	81 576	173 305
Frais de bureau	46 697	-	-	46 697	56 810
Intérêts sur dette à long terme	-	30 191	-	30 191	29 490
Télécommunications	19 938	-	-	19 938	30 080
Assurances	4 696	1 457	-	6 153	4 498
Amortissement	-	-	3 522	3 522	2 128
Frais de poste et livraison	1 972	-	-	1 972	1 403
Frais bancaires et intérêts	1 499	-	-	1 499	3 338
	2 344 680	173 544	3 522	2 521 746	2 590 390
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	2 949	(123 323)	(2 624)	(122 998)	32 512
Actifs nets au début de l'exercice	2 664	744 336	11 248	758 248	725 736
Actifs nets à la fin de l'exercice	5 613	621 013	8 624	635 250	758 248

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

2012

	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	(non-audité) Total \$
Revenus				
Accords de contributions et subventions				
Diversification de l'économie de l'Ouest	545 000	-	-	545 000
Service Canada	570 000	-	-	570 000
Patrimoine canadien	165 000	-	-	165 000
Projets (note 16)	1 188 625	-	-	1 188 625
Intérêts	-	57 459	-	57 459
Divers	96 818	-	-	96 818
	2 565 443	57 459	-	2 622 902
Dépenses				
Salaires et bénéfices	1 376 894	-	-	1 376 894
Frais professionnels et consultants	402 314	-	-	402 314
Loyer et entretien des locaux	195 214	-	-	195 214
Publicité et marketing	173 371	-	-	173 371
Divers	173 305	-	-	173 305
Kilométrages, repas et frais de voyages	141 545	-	-	141 545
Frais de bureau	56 810	-	-	56 810
Télécommunications	30 080	-	-	30 080
Intérêts sur dette à long terme	-	29 490	-	29 490
Assurances	4 498	-	-	4 498
Frais bancaires et intérêts	3 196	142	-	3 338
Amortissement	-	-	2 128	2 128
Frais de poste et livraison	1 403	-	-	1 403
	2 558 630	29 632	2 128	2 590 390
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	6 813	27 827	(2 128)	32 512
Achats d'immobilisations	(6 811)	-	6 811	-
Actifs nets au début de l'exercice	2 662	716 509	6 565	725 736
Actifs nets à la fin de l'exercice	2 664	744 336	11 248	758 248

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

(5)

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

État des flux de trésorerie

31 mars 2013

	2013 \$	2012 \$ <i>(non-audité)</i>
Activités liées au fonctionnement		
Contributions gouvernementales	2 300 595	2 376 883
Contributions non-gouvernementales	113 908	108 923
Argent reçu des clients et commandites	83 895	118 974
Argent payé aux fournisseurs et aux employés	(2 360 841)	(2 590 456)
Intérêts sur dépôts à terme	18 326	23 713
Intérêts sur dette à long terme	(24 258)	(29 434)
	<u>131 625</u>	<u>8 603</u>
Activités liées au financement		
Contributions gouvernementales pour achats d'immobilisations	17 966	-
Repaiement de la dette à long terme	(90 681)	(5 881)
	<u>(72 715)</u>	<u>(5 881)</u>
Activités liées aux investissements		
Prêts aux petites entreprises	114 940	41 059
Placements	94 949	(1 783)
Achats d'immobilisations	(17 966)	(6 811)
	<u>191 923</u>	<u>32 465</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse pour l'exercice	250 833	35 187
Encaisse au début de l'exercice	<u>(51 810)</u>	<u>(86 997)</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>199 023</u>	<u>(51 810)</u>
<hr/>		
Représenté par:		
Encaisse - Fonds d'investissements	287 262	173 181
Parts de surplus	20 008	21 747
Avances bancaires	(108 247)	(246 738)
	<u>199 023</u>	<u>(51 810)</u>

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

1 Constitution

La société fut constituée comme société sans capital-actions et à but non-lucratif en vertu de la loi sur les corporations du Manitoba. Elle débuta ses activités en janvier 1996.

La société a comme mission de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba ("AMBM").

La société est exempte d'impôt sous l'article 149 de la loi d'impôt sur le revenu.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilité par fonds

Les revenus et les dépenses afférentes à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le fonds général.

Les revenus d'intérêts, les revenus, les dépenses ainsi que les gains et pertes sur les ressources du fonds d'investissement sont présentés dans le fonds d'investissement. Les revenus tirés de ressources du fonds d'investissement sont grevés d'affectations externes.

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations.

b) Constatation des revenus

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs et les revenus d'intérêts du fonds d'investissements publics sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Le solde des subventions reçues est reporté aux années futures comme revenus reportés sur le bilan.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont constatés comme revenu selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les fractions non-amorties des subventions reçues désignées à l'acquisition des immobilisations sont reportées aux années futures comme apports affectés afférents aux immobilisations sur le bilan.

Les apports non affectés tels que les intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	10 ans
Mobilier et équipements	10 ans
Équipement informatique	3 ans

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

2 Principales méthodes comptables (suite)

d) Instruments financiers

La société évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des subventions à recevoir, des placements, des prêts aux petites entreprises et des parts de surplus.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des avances bancaires, des comptes à payer et dettes courues et de la dette à long-terme.

e) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant l'encaisse, les avances bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les parts de surplus. De plus, les dépôts à terme du fonds d'investissements détenus comme sécurité contre la dette à long-terme ne sont pas inclus dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

f) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

g) Fonds d'investissement

Le fonds d'investissement est un fonds d'affectation externe. Il fut établi par des contributions de 500 000 \$ de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ('DÉO'). Ce fonds a pour bût de fournir des prêts aux petites entreprises dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et dans les autres communautés francophones.

L'accord du 15 septembre 1998 relatif au fonds d'investissement a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'assurance de la société que les fonds continueraient d'être utilisés selon l'usage auquel ils étaient originalement destinés, DÉO a décidé de laisser la gestion des fonds aux soins de la société.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

3 Première application des Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels la société a appliqué les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), adoptés le 1^{er} avril 2012, qui sont stipulés à la Partie III du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*.

Les dispositions transitoires contenues dans le chapitre 1501 exigent l'application rétrospective des Normes comptables sous réserve de certaines exemptions permises et exceptions obligatoires en vertu de ces normes. Les méthodes comptables énoncées à la note 2 ont été appliquées au moment de la préparation des états financiers de l'exercice terminée le 31 mars 2013 et de l'information comparative présentée dans ces états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 de même que pour la préparation d'un bilan d'ouverture selon les NCOSBL.

La société a publié ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada prescrits par la partie V du *Manuel de l'ICCA – Comptabilité*.

Aucun redressement lié à la transition n'a été apporté aux actifs, aux passifs, aux soldes de fonds, à l'excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice et aux flux de trésorerie de la société par suite de l'adoption des Normes énoncées dans la Partie III du *Manuel de l'ICCA - Comptabilité*.

4 Placements

Les placements comprennent des dépôts à terme détenus à la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 3,0 % à 6,25 %.

Ces dépôts à terme viennent à échéance comme suit mais sont encaissables en tout temps sans pénalité:

Exercice terminé le 31 mars 2014	104 911
2015	76 915
2016	52 899
2017	114 387
2018	84 203
	<hr/>
	433 315
	<hr/>

5 Prêts aux petites entreprises

Les prêts aux petites entreprises varient de 7 500 \$ à 75 000 \$. Ils portent intérêts à des taux de 5,0 % à 8,25 % et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans. Au 31 mars 2013 la société a jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses par rapport à certains prêts en souffrance (134 387 \$) et aux intérêts à recevoir reliés à ces mêmes prêts (7 509 \$).

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$ (non-audité)	1er avril 2011 \$ (non-audité)
Prêts aux petites entreprises	438 040	528 721	534 602
Moins: Provision pour créances douteuses	(134 387)	-	-
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	303 653	528 721	534 602

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

6 Immobilisations

	31 mars 2013		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	40 725	40 725	-
Mobilier et équipements	161 328	137 205	24 123
Équipement informatique	3 139	1 570	1 569
	205 192	179 500	25 692

	31 mars 2012		
	<i>(non-audité)</i>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	40 725	40 725	-
Mobilier et équipements	143 361	134 729	8 632
Équipement informatique	3 139	523	2 616
	187 225	175 977	11 248

	1^{er} avril 2011		
	<i>(non-audité)</i>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	40 725	40 725	-
Mobilier et équipements	139 689	133 124	6 565
Équipement informatique	-	-	-
	180 414	173 849	6 565

7 Avances bancaires

La société a une marge de crédit de 300 000 \$ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 1,5 % (4,75 % au 31 mars 2013). Un contrat de sûreté en premier rang sur tout l'actif de la société a été grevé en garantie de la marge de crédit.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

8 Revenus reportés

Les revenus reportés de la société comprennent les fractions des fonds reçus pour les projets non-complétés au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de projets durant l'exercice subséquent.

	Revenus reportés au 31 mars 2012 \$ <i>(non-audité)</i>	Montants reçus \$	Revenus reconnus \$	Revenus reportés au 31 mars 2013 \$
Manitoba Housing, Community and Cooperative Development	-	60 600	(43 624)	16 976
Autres projets	33 028	55 648	(37 304)	51 372
Bureau de l'éducation française du Manitoba	14 732	15 700	(30 432)	-
Province du Manitoba - Manitoba vert	13 996	1 630	(15 626)	-
Caisse Groupe Financier Ltée.	22 561	30 000	(10 193)	42 368
Province du Manitoba - WRAPP	-	17 500	(8 891)	8 609
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes	-	15 000	(7 617)	7 383
Agriculture et Agroalimentaire Canada	-	4 750	(359)	4 391
Revenus divers	4 103	96 681	(95 244)	5 540
	88 420	297 509	(249 290)	136 639

	Revenus reportés au 31 mars 2011 \$ <i>(non-audité)</i>	Montants reçus \$	Revenus reconnus \$	Revenus reportés au 31 mars 2012 \$ <i>(non-audité)</i>
Autres projets	10 376	151 697	(129 045)	33 028
Bureau de l'éducation française du Manitoba	-	17 300	(2 568)	14 732
Province du Manitoba - Manitoba vert	6 989	14 670	(7 663)	13 996
Province du Manitoba - innovation, énergie et mines- E-index	1 562	-	(1 562)	-
Caisse Groupe Financier Ltée.	1 126	45 326	(23 891)	22 561
Revenus divers	2 888	98 033	(96 818)	4 103
	22 941	327 026	(261 547)	88 420

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

9 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations présentés comprennent les fractions non-amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations.

L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1er avril 2011 \$
		<i>(non-audité)</i>	<i>(non-audité)</i>
Solde, au début de l'exercice	-	-	-
Subventions reçues ayant servi à l'acquisition d'immobilisations	17 966	-	-
Montants amortis dans les résultats	(898)	-	-
Solde, à la fin de l'exercice	<u>17 068</u>	-	-

10 Dette à long-terme

La dette à long-terme comprend les emprunts de la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 5,0 % à 8,25 % remboursables en versements mensuels de 10 935 \$ comprenant le capital et les intérêts et remboursable sur une période de 5 à 7 ans. Les placements de la société sont grevés en garantie des emprunts.

11 Engagements

Les engagements minimaux pour les prochains cinq ans en vertu de baux se terminant en septembre 2015 se répartissent comme suit :

	Locaux \$	Équipements \$	Total \$
Exercice se terminant le 31 mars 2014	185 207	17 443	202 650
2015	185 207	17 443	202 650
2016	30 868	7 161	38 029

12 Fonds des immobilisations

	31 mars 2013 \$	31 mars 2012 \$	1er avril 2011 \$
		<i>(non-audité)</i>	<i>(non-audité)</i>
Immobilisations	25 692	11 248	6 565
Moins apports reportés	(17 068)	-	-
Fonds des immobilisations	<u>8 624</u>	<u>11 248</u>	<u>6 565</u>

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

13 Information concernant le capital

Le capital de la société est constitué de ses actifs nets. Les objectifs de la société en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La société gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant. Comme organisme sans but lucratif, la société est dépendante des revenus annuels de subventions. Depuis la période précédente, il n'y eu aucun changement à ce que la société considère comme faisant partie de son capital.

14 Gestions des risques financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. La société s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque-rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion du risque à l'ensemble de ses activités. L'analyse qui suit permet d'évaluer ces risques au 31 mars 2013.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la société subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les prêts aux petites entreprises, les subventions et comptes à recevoir. Le risque de crédit est plus élevé par rapport aux prêts aux petites entreprises vu qu'ils sont souvent des prêts à plus haut risque. Toutefois, le risque à la société par rapports aux subventions et comptes à recevoir n'est pas considéré important puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle et les paiements sont normalement perçus en temps opportun.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La société maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux. La société est exposée au risque de taux d'intérêt puisque les placements portent intérêt à des taux fixes, la marge de crédit porte intérêt à un taux variable et la dette à long terme à des taux fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation aux taux de change. La société n'est pas exposée au risque de change du fait que tous ses instruments financiers sont libellés en dollars canadiens et que le nombre de transactions effectuées en devises étrangères est minime.

15 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés afin d'être conforme à la présentation financière de l'exercice courant.

Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2013

16 Revenus - Projets

Le détail des revenus pour les projets spéciaux réalisés durant l'exercice est comme suit :

	2013	<i>(non-audité)</i> 2012
	\$	\$
Revenus		
Entente de partenariat économique Canada-Manitoba	309 207	368 151
Service Canada - Premier Choix	218 686	230 350
Entente de partenariat économique Canada-Manitoba - tourisme	127 121	133 000
Stratégie du Manitoba en faveur des coopératives	53 000	54 880
Manitoba Cooperative Association	-	8 090
CDI-IDC	50 325	53 306
Secrétariat aux affaires francophones - Manitoba	50 000	50 000
Manitoba Travail et Immigration	50 000	50 000
Logement et développement communautaire du Manitoba	43 624	41 211
Autres projets	37 304	41 757
Bureau de l'éducation française du Manitoba	30 432	68
Province du Manitoba - Manitoba Vert	15 626	7 663
Caisse Groupe Financier Ltée.	10 193	23 891
Environnement Canada - compostage	10 000	90 000
Province du Manitoba - WRAPP	8 891	-
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC)	7 617	11 000
Agriculture et Agro-alimentaire Canada	359	23 696
Province du Manitoba - Innovation, Énergie et mines Manitoba - E-index	-	1 562
	<hr/>	<hr/>
	1 022 385	1 188 625
	<hr/>	<hr/>